

Vie de la Paroisse, de l'Eglise et du Pays

Préparation de la liturgie

- 4 novembre : Médréac (équipe 3)
- 11 novembre : Boisgervilly (équipe 1)
- 18 novembre : Montauban (équipe 1)

Pain bénit

Saint Uniac (27 oct.) : Mr et Mme Maurice POULAIN
Landujan (3 nov.) : Mr et Mme Jean-Yves MOREL
Médréac (4 nov.) : Mr et Mme Rémy BOULANGER

Agenda

- Mardi 30 octobre : **Répétition de chorale pour le 11 novembre**, 20h, salle paroissiale, Montauban
Vendredi 2 nov : **Fraternité-Prière**, 20h30, à l'Oratoire, salle paroissiale, Montauban
Lundi 5 nov : **Rencontre du groupe de prières**, 14h30, à la maison paroissiale de Boisgervilly
Jeudi 8 novembre : **Rencontre des personnes qui visitent à domicile** des malades, des personnes âgées ou isolées, de 16h à 18h30, salle paroissiale, Montauban

CELEBRATIONS DE TOUSSAINT

Célébration personnelle du Pardon, mercr. 31 oct, entre 18h et 19h, église de Montauban

Le jeudi 1^{er} Novembre

BOISGERVILLY : Messe à 9h30, suivie de la prière au cimetière

LA CHAPELLE DU LOU DU LAC : Temps de prière à 10h, et prière au cimetière

IRODOUER : Messe à 11h, suivie de la prière au cimetière

LANDUJAN : Temps de prière à 15h, suivi de la prière au cimetière

MEDREAC : Temps de prière à 10h30, suivi de la prière au cimetière

MONTAUBAN : Temps de prière à 15h, suivi de la prière au cimetière

SAINT M'HERVON : Temps de prière à 10h30, suivi de la prière au cimetière

SAINT UNIAC : Temps de prière à 15h, suivi de la prière au cimetière

Le vendredi 2 Novembre - MONTAUBAN, messe pour les défunts à 18h30

Mettre la prière dans nos vies et nos communautés

Notre communauté paroissiale vous le propose sous différentes formes :

- **Mon rosaire** : prière personnelle avec l'aide d'un livret
- **Prier le rosaire en groupe** : méditation et partage avec l'aide d'un livre une fois par mois, à 14h30, à la salle paroissiale de Boisgervilly
Et une fois par mois, à 14h30, chez Marie-Gaby Thébault à Montauban
- **Chapelet** : chaque mercredi, à 20h, à la Chapelle de la Maison de Retraite de Montauban
- **Fraternité Prière** : tous les premiers vendredi du mois, 20h30-21h30 à l'Oratoire, Montauban
- **Adoration Eucharistique** : chaque troisième jeudi du mois, 19h-20h, à l'Eglise, Montauban

NOS JOIES : Noces d'Or : Annick et Henri MESNAGE, le 27 octobre à Montauban

NOS PEINES :

Glas : Jackie ZHOU, 45 ans, gendre de Pierre et M. Solange BOUGAULT, inhumé le 24 oct. à Shangai

Obsèques : Marie-Madeleine POUPA, 65 ans, le 26 octobre à Montauban

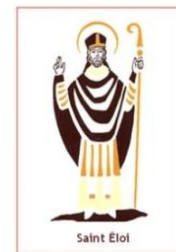
Paroisse Saint Eloi du Garun

Boisgervilly - La Chapelle du Lou du Lac - Irodouër - Landujan - Médréac
Montauban de Bretagne - Saint M'Hervon - Saint Uniac

02.99.06.61.72 - paroissestelo@yahoo.fr - renes.catholique.fr/paroissestelo

28 octobre 2018 - 30^{ème} dimanche B

Saint Uniac 18h - Montauban 11h



Respectons la dignité de la procréation !

Déclaration des évêques de France, 20 septembre 2018 (extraits)

Donner la vie à un enfant est une expérience des plus fortes, une source d'émerveillement des plus profondes, une responsabilité des plus grandes. Les traditions bibliques les considèrent comme un don et une bénédiction de Dieu. Aussi, l'Eglise catholique se veut attentive au désir d'enfant et à la souffrance due à l'infertilité. Elle encourage les recherches qui visent à prévenir cette infertilité ou à la guérir. Elle insiste sur l'accueil et le respect bienveillants dus aux enfants, quels que soient les moyens utilisés pour leur venue au monde.



À l'occasion de la révision des lois relatives à la bioéthique, des projets d'accès aux techniques d'assistance médicale à la procréation (AMP) pour des couples de femmes ou pour des femmes seules ont été formulés et mis en débat. En tant qu'évêques de France, à l'écoute respectueuse des personnes et de leurs situations de vie, nous souhaitons apporter notre contribution à ces débats en proposant un discernement éthique posé en raison. Nous le faisons dans un esprit de dialogue où sont présentés les arguments.

Valeur et norme fondamentales de la procréation

La dignité de la personne inclut la procréation

Le Conseil d'État a rappelé que la « dignité » est placée « au frontispice » du cadre juridique de la bioéthique française et qu'elle a une « valeur constitutionnelle ». Il a souligné également qu'« une conception particulière du corps humain » en « découle » et que « l'enveloppe charnelle est indissociable de la personne ». La dignité de la personne inclut donc le processus de la procréation – conception et gestation – où se développe notamment son corps.

La procréation ne doit s'apparenter ni à une fabrication, ni à une marchandisation, ni à une instrumentalisation.

Puisque toute personne, quelle qu'elle soit, a une dignité, elle doit être traitée comme une fin et jamais comme un simple moyen. Procréer, c'est désirer faire advenir une personne en la voulant pour elle-même... (suite page 6)

28 octobre 2018 - 30^{ème} dimanche B

Saint Uniac 18h - Montauban 11h

- **ACCUEIL** -

**Jubilez, criez de joie, par le Fils et dans l'Esprit, Dieu nous ouvre un avenir;
Jubilez, criez de joie, Il nous donne par la foi un amour qui fait grandir.**



1) Rendons grâce à notre Père, car de lui vient toute vie,
pour ce temps de notre terre rayonnant de son Esprit.

2) Acclamons tous la victoire de Jésus ressuscité
il s'élève dans la gloire où nous sommes appelés

3) A l'Esprit qui nous éclaire, la louange des vivants
Il nous mène vers le Père qui nous prend pour ses enfants.



Démarche Pénitentielle : Jésus, Fils de David, aie pitié de nous

Gloire à Dieu, gloire à Dieu, au plus haut des cieux ! (bis)

1 - Louange et gloire à ton Nom, Alléluia, Alléluia ! 3 - Pour nous il fit des merveilles, Alléluia, Alléluia !
Seigneur, Dieu de l'univers, Alléluia, Alléluia ! Eternel est son amour, Alléluia, Alléluia !

2 - Venez, chantons notre Dieu, Alléluia, Alléluia ! 4 - Je veux chanter pour mon Dieu, Alléluia, Alléluia !
C'est lui notre Créateur, Alléluia, Alléluia ! Tous les jours de ma vie, Alléluia, Alléluia !

- **PAROLE** -

Lecture du livre du prophète Jérémie (Jr 31, 7-9)

Psaume 125 : Quelles merveilles le Seigneur fit pour nous : nous étions en grande fête !

1. Quand le Seigneur ramena les captifs à Sion,
nous étions comme en rêve !
Alors notre bouche était pleine de rires,
nous poussions des cris de joie. /R
2. Alors on disait parmi les nations :
« Quelles merveilles fait pour eux le Seigneur ! »
Quelles merveilles le Seigneur fit pour nous :
nous étions en grande fête ! /R
3. Ramène, Seigneur, nos captifs,
comme les torrents au désert.
Qui sème dans les larmes
moissonne dans la joie. /R
4. Il s'en va, il s'en va en pleurant,
il jette la semence ;
il s'en vient, il s'en vient dans la joie,
il rapporte les gerbes. /R

Lecture de la lettre aux Hébreux (He 5, 1-6)

Acclamation de l'évangile : Alléluia

Evangile de Jésus Christ selon saint Marc (Mc 10, 46b-52)



Profession de Foi :

Je crois en un seul Dieu, le Père tout puissant, créateur du ciel et de la terre, de l'univers visible et invisible,
Je crois en un seul Seigneur, Jésus Christ, le Fils unique de Dieu, né du Père avant tous les siècles :
Il est Dieu, né de Dieu, lumière, né de la lumière, vrai Dieu, né du vrai Dieu
Engendré non pas créé, de même nature que le Père ; et par lui tout a été fait.
Pour nous les hommes, et pour notre salut, il descendit du ciel ; Par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie, et s'est fait homme. Crucifié pour nous sous Ponce Pilate, Il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.
Il ressuscita le troisième jour, conformément aux Ecritures, et il monta au ciel ; il est assis à la droite du Père.
Il reviendra dans la gloire, pour juger les vivants et les morts et son règne n'aura pas de fin.
Je crois en l'Esprit Saint, qui est Seigneur et qui donne la vie ; il procède du Père et du Fils.
Avec le Père et le Fils, il reçoit même adoration et même gloire ; il a parlé par les prophètes.
Je crois en l'Eglise, une, sainte, catholique et apostolique. Je reconnais un seul baptême pour le pardon des péchés.
J'attends la résurrection des morts, et la vie du monde à venir. **Amen**

Prière universelle : Accueille au creux de tes mains la prière de tes enfants

- **EUCCHARISTIE** -

Après la préface :

Dieu saint, Dieu fort, Dieu immortel, béni soit ton nom

1. Ciel et terre sont remplis de ta gloire
2. Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur

Anamnèse : *Il est grand le mystère de la Foi...*

Nous proclamons ta mort, Seigneur Jésus. Nous célébrons ta résurrection.

Nous attendons ta venue dans la gloire.

Agneau de Dieu :

**La paix, elle aura ton visage,
La paix, elle aura tous les âges.**

**La paix sera toi, sera moi, sera nous,
Et la paix sera chacun de nous.**

Agneau de Dieu qui enlèves le péché du monde,
Prends pitié de nous.

Agneau de Dieu qui enlèves le péché du monde,
Donne-nous la paix.



**Communion : Venez ! Approchons-nous de la Table du Christ,
Il nous livre son corps et son sang,
Il se fait nourriture, Pain de Vie éternelle,
nous fait boire à la coupe des Noces de l'Agneau !**

1. La Sagesse de Dieu a préparé son vin,
Elle a dressé la table, elle invite les saints :
" Venez boire à la coupe ! Venez manger le pain !
Soyez la joie de Dieu, accourez au festin ! "
2. Par le pain et le vin reçus en communion,
Voici le sacrifice qui nous rend à la Vie.
Le sang de l'Alliance jaillit du coeur de Dieu,
Quand le Verbe fait chair s'offre à nous sur la Croix.
3. Dieu est notre berger, nous ne manquons de rien,
Sur des prés d'herbe fraîche, Il nous fait reposer.
Il restaure notre âme, Il nous garde du mal,
Quand Il dresse pour nous la Table du Salut.
9. Rayonne et resplendis, Église du Seigneur,
Car Il est ta Lumière, Dieu l'a ressuscité !
Que tout genou fléchisse au nom de Jésus Christ !
Il nous rend à la Vie par son Eucharistie !

- **ENVOI** -

- 1 - Dans la nuit se lèvera une lumière,
L'espérance habite la terre :
La terre où germera le salut de Dieu !
Dans la nuit se lèvera une lumière,
Notre Dieu réveille son peuple.

**Peuple de frères, peuple du partage,
Porte l'Évangile et la paix de Dieu.
Peuple de frères, peuple du partage,
Porte l'Évangile et la paix de Dieu.**

Les célébrations du 28 octobre au 4 novembre 2018

SAMEDI 27 OCTOBRE

SAINT UNIAC (18h) : ♦ Chantal LOHAT ♦ René BODIN ♦ Albert et Angèle DARTOIS
♦ Uniac de QUENETAINE ♦ Emile ROSAIS et défunts de la famille ♦ Défunts de la paroisse

DIMANCHE 28 OCTOBRE

MONTAUBAN (11h) : ♦ François AUBRY et parents défunts ♦ Paulette BAUDAIS
♦ Marie et Francis CRESPEL ♦ Maria et Ange TARIOL ♦ Bernadette et Albert BARBE
♦ Gérard PINSON ♦ Marguerite et Bernard DEU ♦ Angelina DEMAY ♦ Henri TOSTIVINT
♦ Lucien RICHARD ♦ André BOIXIERE ♦ Anna LEHOUX et défunts famille ♦ Pierre RIOCHE
♦ Intentions particulières à nos chers défunts

LUNDI 29 OCTOBRE

MEDREAC (14h30) : Obsèques d'Yvonne TOSTIVINT

MARDI 30 OCTOBRE

Messe à l'oratoire, Salle Paroissiale (18h30)

JEUDI 1^{er} NOVEMBRE

BOISGERVILLY (9h30) et IRODOUËR (11h)

Les intentions seront publiées sur la feuille de la célébration de Toussaint

VENDREDI 2 NOVEMBRE

Maison de retraite de Montauban (10h45) : ♦ Léon BOUGAULT et défunts de sa famille

MONTAUBAN (18h30) : Messe pour tous les défunts de la paroisse ♦ Paul-Henry de VILLERS
♦ Famille THEBAULT-GUILLOTIN

SAMEDI 3 NOVEMBRE

LANDUJAN (18h) : ♦ Père Jean-François PRESTEL ♦ Abbé Henri PEROU ♦ Yves TULOUP
♦ Jeanine COURTEL et son fils Serge ♦ Familles ROBERT-ROLLAND ♦ Yvonne LECLANCHE
♦ André et Louise LUCAS, Anne LUCAS ♦ Marie-Antoinette LESNE ♦ Jean et Rosalie ESNAULT
♦ Jeanine FILLAUT, Colette NIVEL, Marie GAUTIER et toute la famille ♦ Maryvonne ESNAULT
♦ Marcel VITRE et son petit-fils Jonathan ♦ Albert et Angèle DARTOIS ♦ Défunts de la paroisse

DIMANCHE 4 NOVEMBRE

MEDREAC (9h30) : ♦ Simone et Abel CRESPEL ♦ Annie DENOUAL ♦ Germaine PELLOIS
♦ Famille JOUANIN-RUAULT ♦ Georges LAGOUTTE et toute la famille ♦ Roger ROLLAND
♦ Céline COUDRON, Bernard CRESPEL et Léon DELAUNE, ses gendres ♦ Bernadette ALORY
♦ Joseph et Marie-Ange DARTOIS, leur fils Michel et famille NICOL ♦ Denise et Emile GUENROC
♦ Lucienne et Alphonse ESNAULT et leur fils Alain ♦ Roselyne LEIRE ♦ Défunts de la paroisse

MONTAUBAN (11h) : ♦ Simone ARRIBARD ♦ Louis CHATELET, son fils Claude et la famille
♦ Louis PINAULT et ses sœurs ♦ Madeleine et Jean ROUAULT ♦ Familles LOISON-BUSNEL
♦ Annette VIVIER ♦ Edouard FERRE ♦ Lucien RICHARD ♦ Serge AVERTY et sa fille Fabienne
♦ René POIRIER et ses proches décédés ♦ Marie-Louise DRUAIS ♦ Pierre et Marie RIGOURD
♦ Gabrielle EON et sœur Marie-Cécile EON ♦ Bernadette ROUAULT, son époux et ses enfants
♦ Roger LE GOFF et défunts de la famille ♦ André FARAMIN ♦ Marie-Thérèse et Pierre RENAULT
♦ Marie-Rose et Francis DELOURME et Joséphine GILLOUAYE ♦ René TALBOT et toute la famille
♦ Roger, Patrice et Rachel POIRIER, Joël ROQUES et parents défunts ♦ Victor GERNIGON
♦ Gérard JOUAN et toute la famille ♦ Roger BOHANNE et famille BOHANNE-MINARD ♦ Jackie ZHOU

Respectons la dignité de la procréation !

(Suite) Déclaration des évêques de France, 20 septembre 2018 (extraits)

Aucune souffrance relative au désir d'enfant ne peut donc légitimer des procédés de fécondation et des modalités de grossesse qui s'apparenteraient à une fabrication, une marchandisation ou une instrumentalisation d'un être humain au service d'autres êtres humains, ou encore au service de la science ou de la société.

La souffrance liée au désir d'enfant doit être accompagnée.

La souffrance liée au désir d'enfant ne peut être ni minimisée ni abordée par le seul remède de la technique. Nous souhaitons le développement d'un accompagnement qui soit respectueux des personnes concernées, qui sache les informer loyalement pour que leurs décisions soient prises en conscience, de façon éclairée, et qui porte le souci de la dignité de la procréation.

Principaux problèmes éthiques liés aux pratiques actuelles de l'AMP

La loi actuelle encadre les techniques d'AMP en cherchant à calquer les structures fondamentales de la procréation naturelle, en particulier la double lignée paternelle et maternelle. C'est tout l'intérêt du modèle bioéthique français. Cependant, la mise en œuvre de ces techniques pose des problèmes éthiques dont la gravité diffère en fonction des types de dissociation qu'elles opèrent : corporelle (fécondation hors corps), temporelle (congélation des embryons) et personnelle (intervention d'un tiers-donneur).

Les trois principaux problèmes éthiques sont les suivants :

Le devenir des embryons humains « surnuméraires »

Le devenir des embryons humains « surnuméraires » est soumis à l'appréciation des conjoints. Selon leur « projet parental », ils sont implantés pour devenir des enfants, ou détruits, ou remis à la recherche, ou encore donnés pour être accueillis par un autre couple. Pouvant tous conduire à une naissance, ces embryons sont pourtant dignes du même respect.



Le recours à un tiers-donneur

Par le recours, dans certains cas, à un tiers-donneur de gamètes, l'enfant n'est plus le fruit du lien conjugal et de la donation conjugale. Le recours à un tiers-donneur porte également atteinte à la filiation puisque l'enfant est référé à un tiers dont le droit institutionnalise l'absence par la règle de l'anonymat et prive ainsi l'enfant de l'accès à ses « origines ».

Le développement de l'eugénisme libéral

L'extension des techniques de diagnostic, qui permettent de sélectionner les embryons humains *in vivo* (diagnostic prénatal [DPN]) ou *in vitro* (diagnostic préimplantatoire [DPI]), conduit au développement de l'eugénisme dit « libéral » parce qu'il résulte de la conjonction de décisions individuelles et non pas d'une décision d'État.